Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 10 (1984)

Heft: 1

Artikel: Des mouvements de jeunes à la dualisation et à l'esquive : une fatalité?

Autor: Vuille, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814572

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweiz. Z. Soziol. / Rev. suisse sociol. 1 (1984) 161–256

A T E L I E R

A T E L I E R

D E U X I E M E P A R T I E

DES MOUVEMENTS DE JEUNES A LA DUALISATION ET A L'ESQUIVE: UNE FATALITE?

Michel Vuille
Département de l'Instruction publique
Service de la recherche sociologique
CH–1207 Genève

> Ceux qui ne parlent pas (infans) sont défendus par des avocats aux tribunes et au tribunal de la société.

Deux questions traversent cet atelier, mais restent dans l'implicite, en latence:

- celle de l'influence des mouvements de Zurich et de Lausanne sur les représentations dominantes qui ont actuellement cours en Suisse au sujet des liens entre "jeunesse et société (d'adultes)",

- celle du cadre de référence ou du modèle d'analyse à inventer pour saisir les enjeux liés aux nouvelles formes de mobilisation dont les acteurs sont les jeunes des années 80: vers un nouveau paradigme?

De part en part, des réponses sont certes apportées à ces deux interrogations, mais j'estime qu'il est fécond de les traiter de front et de façon plus systématique. C'est l'objectif que je me fixe ici en ne prétendant toutefois pas "épuiser" le sujet!

NB: Tout renvoi à l'un des textes qui composent le présent Atelier sera désigné ainsi: nom de l'auteur et numéro de la Revue (par exemple, Y. Lador, 1/84).

1. PROBLEMATISATION DES JEUNES AVANT LE MOUVEMENT

La problématisation de la jeunesse ne date à l'évidence pas des manifestations de jeunes des années 80 et 81 en Suisse alémanique ou à Lausanne.

Au Congrès de la Société suisse de sociologie, tenu à Zurich en 1975, Ph. Perrenoud abordait déjà explicitement ce thème dans un document de travail intitulé "Déviance (des jeunes): objet sociologique ou problème de société? [1] Même si, à cette époque, la déviance juvénile fait déjà couler quelques ruisseaux d'encre (notamment avec la mise en évidence du "fléau drogue"), on n'a quasiment pas enregistré en Suisse de troubles ou de violences spectaculaires dont les auteurs auraient été des groupes de jeunes. [2] L'auteur s'intéresse ainsi à divers faits qui, dans le quotidien paisible de la vie helvétique, sont des *indices* de la problématisation des jeunes générations:

> "Il suffit d'ouvrir les journaux, les magazines, de suivre les émissions de radio ou de télévision, d'écouter les discours politiques, les sermons, les réflexions philosophiques sur la société, les propos des magistrats, des éducateurs ou des parents: *de toutes parts des adultes problématisent la jeunesse, ou s'ils sont plus nuancés, une "certaine jeunesse"* ou les rapports entre générations dont chacun répète qu'ils sont en crise (. . .)
>
> Que cette problématisation de la jeunesse soit ou non fondée, *elle constitue sociologiquement une réalité observable,* et que l'ont peut saisir à travers le discours de nombre d'adultes, de l'homme de la rue à l'homme d'Etat. Mais constatons d'emblée qu'il y a de très nombreuses manières de problématiser la jeunesse, et que toutes ne renvoient pas à l'idée de déviance, entendue au sens étroit du terme. (. . .)

1) Dans cette communication étaient en fait présentés des aspects essentiels de la réflexion conduite alors par les membres du GRES (Groupe romand d'études sociologiques travaillant sur le thème "Jeunesse et déviance"; cf. par exemple à ce propos C. Almeida et al., (1975). Le texte de Ph. Perrenoud est paru en version remaniée dans la Revue européenne des sciences sociales, 1976. C'est à cette publication que je me réfère ici.

2) A l'exception pourtant de Zurich (Globus-Krawall, République autonome du Bunker, Drahtschmidli) et de Genève (Centre autonome, Prieuré): fin des années 60 et orée des années 70. . .

En ce sens la jeunesse problématique n'est pas seulement la jeunesse délinquante ou celle qui transgresse des normes spécifiques de moralité et de respectabilité, mais aussi la jeunesse déconcertante (par son mode de vie, son langage, son apparence, ses goûts musicaux, etc.) la jeunesse décevante (par son attitude face à l'école, à la famille, au travail, à la politique, à l'armée), la jeunesse apathique, amorphe, inactive, la jeunesse malade (névrosée, dépressive, suicidaire), la jeunesse inadaptée, non-intégrée, qui fuit la réalité (marginalité, fugues, voyages), la jeunesse sans travail, laissée pour compte, la jeunesse violente, agressive, bruyante, la jeunesse paresseuse, irresponsable, insouciante, ingrate, la jeunesse contestataire, subversive, critique, la jeunesse indifférente, égoïste, blasée, hédoniste, etc.

S'il y a "globalisation" du problème de la jeunesse, c'est, on le voit, *par rapport à une grande diversité de critères d'évaluation;* beaucoup ne se réfèrent pas à des comportements, mais à une apparence, à des traits de personnalité, à une manière d'être qui n'est pas en contravention avec des normes explicites mais déçoit des attentes plus ou moins confuses, d'ailleurs variables dans leur contenu d'un adulte à l'autre, et qui ne sont souvent formulées qu'après coup. S'il existe un problème global, son dénominateur commun est *la jeunesse dans tous les aspects de son existence* et de ses relations à la société adulte". [3]

La référence "aux jeunesses" et aux "modes d'être jeune" est, on l'aura noté, la recension de situations variantes ou déviantes; elle exprime surtout, par la diversité des formes problématiques évoquées, *l'émergence* en sociologie suisse d'une problématisation encore "flottante" de la jeunesse: *son objet est le multiple.* [4]

Ph. Perrenoud esquisse néanmoins déjà des mécanismes sociaux qui selon lui expliquent le passage de problématisations partielles (liées aux conflits permanents entre générations et reconnus d'ailleurs depuis la plus haute Antiquité. . .) à un "problème jeune" au niveau de la société globale:

"Il arrive aussi – c'est à notre sens ce qui se passe actuellement – que les *professionnels de la déviance ne se sentent plus capables de faire face aux cas qui se présentent,* non seulement par manque de moyens, mais *par défaut de prise sur la réalité.* Notre hypothèse serait que les profes-

3) Ph. Perrenoud, op. cit., pp. 138–139, (c'est moi qui souligne).
4) "Je cherche à penser le multiple tel quel, à le laisser flotter sans l'arrêter par l'unité, à le laisser libre, tel qu'il est, doucement. Mille algues molles au fond de l'eau", M. Serres (1982).

sionnels de la déviance ou de la jeunesse tendent à définir la déviance juvénile comme un *problème de société* lorsque les instances de (ré)éducation, de prévention, de répression, de thérapie, traversent une crise théorique, liée à l'impossibilité progressivement constatée:

– de rendre compte de la genèse des comportements des déviants par la seule explication psychologique ou médico-psychiatrique, en termes de pathologie individuelle ou de désorganisation du milieu familial;

– de "traiter" les déviants ou encore plus de prévenir la déviance sans intervention au niveau des structures sociales, et non plus des "cas". (. . .)

La jeunesse et la déviance juvénile sont des problèmes de société parce que la jeunesse "problématise" fondamentalement la société adulte, et le manifeste notamment à travers sa déviance; cela ne veut pas dire que les jeunes définissent un problème de société: c'est justement le pouvoir qu'ils n'ont pas. Mais ils proposent une *alternative.* Pour les plus politisés, ce peut-être un modèle de société; pour ceux qui s'expriment moins sur le mode révolutionnaire ou utopique, ce peut être une alternative concrète, un autre mode de vie, d'autres formes de sociabilité, d'autres rapports au travail, à la réussite, à la famille, etc." [5]

Avant troubles et émeutes, Ph. Perrenoud souligne donc que la problématisation des jeunes générations est, en 1975, *une réalité observable* que le sociologue peut saisir dans les discours de nombre d'adultes, mais il ajoute à juste titre que *toutes les manières de problématiser la jeunesse ne renvoient pas à l'idée de déviance (au sens étroit du terme).* Au contraire même, puisque ce sont les divers agents de socialisation et les divers spécialistes de la prévention qui, faute d'avoir encore prise sur certaines variances et déviances juvéniles renvoient à LA SOCIETE ce qui relève d'un constat d'impuissance – associé directement à des échecs enregistrés dans leur propre secteur d'activités ou, de façon plus diffuse, lié à des sentiments de frustration. Autant de mini-situations frustrantes, autant d'eau au moulin qui alimente l'idée que les jeunes sont devenus un problème de société. . . C'est la tendance dominante, mais la sous-population ainsi problématisée par "certains adultes" peut être soit la jeunesse dans son ensemble, soit une "certaine jeunesse".

5) Ibid., pp. 173, 176 et 177. (Souligné par moi dans la première et dans la dernière partie de la citation).

2. LA SECOUSSE ET L'ECLAT DES MOUVEMENTS

"Tempête", "secousse tellurique", "éruption violente" ou "lutte contre la banquise" ne constituent qu'un petit échantillon des termes que tout un chacun a empruntés aux géo-physiciens, aux vulcanologues ou aux météorologues pour caractériser le cataclysme social qui s'est abattu sur la Suisse, les régions les plus touchées étant Zurich et Lausanne! C'est dire que le choc provoqué par les manifestations de jeunes a souvent été ressenti comme la mise en mouvement et l'actualisation de "forces souterraines" capables de mettre en danger certains équilibres subtils que le système démocratique suisse prétend et entend maintenir entre ses majorités et ses minorités.

Qu'est-ce qui change avec et après les mouvements?

Premièrement, le fait que les manifestations de jeunes transforment *leur réalité* (au préalable simplement observable) en une SOURCE PUISSANTE D'ECLAIRAGE ANTHROPOLOGIQUE

a) de situations de vie qu'adolescents et jeunes adultes plus ou moins marginaux connaissent ici et maintenant en milieu urbain

b) de conditions et de modes de vie d'adultes inscrits dans le noyau central de la société (post-)industrielle.

Les événements conflictuels deviennent *l'écran de visibilisation* des situations problématiques: écran qui fixe à la fois l'expression des acteurs et le regard des observateurs!

Deuxièmement, l'opposition (qu'en passant marque Perrenoud) entre "une certaine jeunesse" et "toute la jeunesse" [6] deviendra LE POINT D'ATTRACTION DES AFFRONTEMENTS entre partisans et adversaires des jeunes en mouvement.

A. Willener (1/84) met à juste titre l'accent sur les aspects radical, violent, imaginatif et désespéré de la contestation que les jeunes manifestants

6) Opposition qui possède avant tout à l'époque une valeur rhétorique ou théorique: référence aux apports de l'interactionnisme symbolique, de l'ethno-méthodologie, de la théorie du labeling et de la réaction sociale, etc., et à la construction des réalités déviantes dans des réseaux de relations interpersonnelles et dans des espaces concrets de vie quotidienne.

ont adressée à notre affluent society. Pour tout le monde, en effet, *l'événement était I-N-O-U-I...* et les sociologues (appartenant à d'autres générations que les manifestants...) n'étaient pas sur le champ mieux préparés que d'autres adultes à le saisir et à le décoder: c'est le point de départ "boîte noire". [7]

Il y a du sens dans les mouvements de jeunes, mais, dans un premier temps, les éclairages foisonnent, portant sur le pourquoi et sur le comment de ce conflit brutal: ils font naître une *multiplicité blanche,* étant encore sous le coup, *on est encore sous le sens* (comme dirait M. Serres, 1983)!

Tous les observateurs et tous les analystes vont donc s'atteler à une activité d'assignation de significations à cette nouveauté qui ne se laisse pas d'emblée saisir comme la répétition de mouvements sociaux connus: le mouvement ouvrier ou le mouvement de Mai 68! Ce travail sur le sens va évidemment déboucher sur un riche éventail d'interprétations, mais, comme le note avec raison M. Buchmann pour les sociologues (1/84), les études des sociologues de la jeunesse sont désormais fascinées par la "Jugend als Problem" et prisonnières de ce thème à la mode, massif et encombrant – les scientifiques n'étant d'ailleurs pas étrangers au maintien ou au renforcement de cette réduction épistémologique "Jugendsoziologie als Krisenwissenschaft".

Les Thèses de la commission fédérale tracent à chaud les premiers signes sur la page blanche (novembre 1980) – à deux niveaux: au premier degré, les auteurs informent sur les causes et sur le déroulement de la contestation juvénile, au second degré, ils s'instituent défenseurs des jeunes, et, par là-même, posent symboliquement la première pierre d'un tribunal de la société. En d'autres termes, *la présence* manifeste d'un avocat des jeunes, révèle immédiatement *l'absence* d'un avocat de la partie adverse et la large diffusion du contenu des Thèses situe désormais les joutes oratoires dans l'antichambre du politique.

7) Willener note que confronter les représentations nouvelles qu'en permanence livrent les jeunes avec les nôtres (sociologues de la jeunesse) constitue un travail. J'ajoute que ce travail est toujours de longue haleine et j'en veux pour preuve le temps qui s'est écoulé depuis le reflux des mobilisations juvéniles et la parution des ouvrages de sociologues qui en rendent compte: H. Kriesi, Die Zürcher Bewegung (1984) et A. Willener, L'avenir instantané (1984)! Sans compter le présent atelier...

3. AU TRIBUNAL DE LA SOCIETE

Depuis la conférence de presse annonçant la publication et les grandes lignes des "Thèses", les membres de la commission et en particulier son président ont en permanence rappelé le sens de leur mandat: "la commission fédérale pour la jeunesse est un organe politique. Elle a un mandat: *être l'avocat des jeunes.* Elle doit des comptes. (. . .)

> Les Thèses sont une œuvre collective d'un organe politique qui rend des comptes. Elles sont une explication, *presque une plaidoirie".* (G.-O. Segond, 1/84).

L'esprit du temps est à fin 1980 traversé par des controverses, des prises de position et des courants d'opinion qui vont plus tard se cristalliser et se polariser pour ou contre les jeunes manifestants et leurs revendications, pour ou contre la jeunesse – le dialogue ou la répression! Dans ce contexte, on saisit mieux *le poids* que nombre de milieux vont attribuer à la plaidoirie issue de la très officielle commission fédérale pour la jeunesse (organe consultatif du Conseil fédéral), ces milieux fussent-ils favorables ou non aux arguments non stigmatisants contenus dans les "Thèses". Avocat, plaidoirie. . . la métaphore d'un tribunal de la société m'apparaît dès lors comme une clé d'interprétation possible de ce qui va se jouer sur les scènes locales et cantonales, mais aussi sur le plan fédéral.

Dans un *premier temps* – au cours des manifestations de l'été et de l'automne 1980 – les *juges* de la situation sont très clairement désignés: ce sont les autorités communales et cantonales que les mouvements interpellent et qui acceptent ou refusent d'entrer en matière sur les revendications "issues de la rue et du désordre". Les instances politiques commandent en effet aux forces de l'ordre, leurs réponses sont variables, de la répression musclée à la négociation douce. . . de la répression douce à la négociation musclée! Au-delà de ces juges directement et formellement concernés, le reste de la population suisse va à son tour être amené à prendre position ou à tout le moins à se forger un avis: qu'il s'agisse des habitants des "localités chaudes" confrontés aux manifestants dans leur quotidien ou des jeunes et des adultes à distance des lieux mouvementés ou encore des multiples leaders d'opinion qui produisant les opinions publiées visent à façonner l'opinion publique (la pluralité des opinions publiées renvoyant à l'idée que la majorité silencieuse est porteuse d'une pluralité d'opinions. . .). Juges et parties, juges et avocats, du côté de la défense ou de l'accusation. . . à la fin 1980, rôles, positions, clivages et opi-

nions ne sont pas définitivement et visiblement fixés: autrement dit, la VISIBILISATION du phénomène est encore floue et partielle, elle laisse dans l'ombre ou dans la pénombre beaucoup d'éléments qu'entre autres les Thèses et les Antithèses vont ultérieurement révéler.

Dans une *deuxième période* – inaugurée par la publication des Thèses – la commission fédérale, je le rappelle, se constitue "avocat de la défense des jeunes". Comme les Thèses deviennent rapidement un best-seller, la "plaidoirie" ne s'adresse évidemment pas qu'à la classe politique fédérale, mais bien plus largement d'une part aux autorités de Zurich et de Lausanne activement engagées dans le conflit "jeunes-adultes" et d'autre part à l'opinion publique en général (spectateurs à distance, en Suisse et à l'étranger).

Il est probable que pour beaucoup de gens les Thèses aient été ressenties comme un discours provocateur:

– premièrement, la commission ne vise ni à juger ni à condamner (les trublions!), elle veut contribuer à une meilleure compréhension de la genèse des conflits et cherche à proposer des solutions aux problèmes que rencontrent adolescents et jeunes adultes dans plusieurs centres urbains de notre pays.

– deuxièmement, elle suggère qu'analyses et propositions de solution doivent impérativement tenir compte de ce qu'expriment les jeunes: en d'autres termes, elle demande à la population et à l'establishment helvétique rien moins que *d'écouter* et, qui plus est, *d'admettre le bien fondé* de certaines critiques et revendications exprimées par des marginaux, des émeutiers ou des "petits merdeux" (injure rappelée par Y. Lador, 1/84): comme autant de reproches pertinents adressés aux modes de vie dominants garants du "bon fonctionnement" de la société industrielle avancée!

> *"Les manifestations de jeunes ont été provoquées par des minorités extrémistes, c'est exact. Vrai aussi que ces minorités sont à divers titres isolées de la majorité, même de la majorité de la jeunesse. Mais les problèmes de ces minorités ne sont pas isolés des problèmes de la majorité et pas seulement de la majorité de la jeunesse"* (Thèses, p. 5)

On gardera cette citation en mémoire, elle met en effet, selon moi, en évidence le RENVERSEMENT DE PERSPECTIVE opéré par les auteurs des Thèses: le centre de la société (la majorité) aurait à apprendre, une fois

n'est pas coutume, de la marge (des minorités de jeunes) et non l'inverse! [8]

– troisièmement, en devenant très publiquement le défenseur des jeunes (et aussi des jeunes marginaux et extrémistes), la commission inscrit son plaidoyer dans le cadre *potentiel* d'un "tribunal de société", [9] que sa prise de position contribue précisément à faire émerger...

En filant la métaphore, je peux dès lors opposer à la prise de parole de la commission, les Antithèses (parues en novembre 81), plaidoirie "revancharde" que j'assimilerai volontiers à celle d'un *procureur général;* au nom de la sécurité de notre Etat de droit (vu sous un angle légaliste et traditionnel), J. Hersch porte en effet de sévères *accusations* contre diverses catégories d'adultes:

> "Qu'on me comprenne bien: j'espère qu'on l'aura senti, je ne pars pas en guerre contre "les jeunes", ni contre la fraction des "jeunes" qui revendiquent leur Centre avec les moyens que l'on sait. *Les coupables,* ce sont avant tous ceux qui ont fait leur éducation, leur culture, ceux qui leur présentent une image intolérable de leur société, de leur pays, de leur avenir, et à vrai dire d'eux-mêmes. *Les coupables,* ce sont ceux qui ont détruit, autour des jeunes, un milieu adulte: nous, les "adultes" d'hier et d'aujourd'hui. Nostra culpa." (Antithèses, p. 32)

> "Il nous faut découvrir pourquoi, de nos jours, *quelques instigateurs entraînés* peuvent, plus facilement qu'en d'autres temps, déclencher des émeutes de jeunes dans les villes prospères d'un pays libre." (Ibid., p. 8)

> "Thèses nocives. *Quels experts?* (...) Cette brochure me paraît à ce point nocive que le public, où elle est largement diffusée, a le droit de savoir qui en est effectivement responsable." (Ibid., p. 4)

8) *"Partager les préoccupations des jeunes*
Le mouvement revendicatif des jeunes attire notre attention sur de multiples problèmes concernant la qualité de la vie dans l'enseignement, le travail, la politique, les relations humaines. *Ce sont au fond nos problèmes à nous tous,* des problèmes intéressant toutes les générations. Et même s'il s'agissait uniquement de problèmes de la jeunesse, serait-ce une raison suffisante pour ne pas les prendre au sérieux?" (Thèses p. 29).

9) Potentiel, puisque tous les rôles n'y sont pas encore distribués. Seuls sont connus pour l'instant: l'avocat des jeunes, des juges (cf. supra) et les prévenus!

"Pourtant cette brochure (les Thèses) n'apporte rien de neuf: elle réunit et systématise (à peine, et plus en apparence qu'en réalité) ce que *"tout le monde"* a dit et écrit à ce sujet. J'entends par "tout le monde" la grande majorité des gens qui, de façon à peu près homogène, donnent le ton par les médias: journalistes, sociologues, théoriciens de l'éducation, tous ceux qui font métier de comprendre le présent et l'avenir, d'avoir l'esprit ouvert, généreux, de penser avec le cœur, créativement et sans élitisme, au même moment, les choses que la masse, selon eux conformiste et craintive, n'ose pas penser." (Ibid., p. 3)

Le procureur Hersch, on le voit, désigne des coupables (parmi lesquels en particulier les fauteurs des thèses nocives) et, ce faisant, il "ouvre" l'ère de la cristallisation et de la dualisation des positions: c'est le début du *troisième acte* que je vais développer dans ce sous-chapitre et le point de départ de l'analyse que G. Steinauer-Cresson et D. Gros ont consacrée au processus de "ritualisation du faux débat sur la jeunesse" (1/84).

Suite aux troubles, émeutes et manifestations de Zurich et de Lausanne, c'est évidemment à la police et à la justice des cantons concernés que revenait la tâche de constituer le *dossier pénal* des jeunes prévenus: des dizaines de manifestants seront arrêtés par la police, plusieurs seront inculpés et condamnés. [10] Mais, autour de la procédure de pénalisation au sens strict, des lieux de soutien aux jeunes ont été organisés:

- à Lausanne, un collectif de sept personnes devient sur place le défenseur des jeunes, notamment sur le plan juridique; par ailleurs, un "comité de soutien au mouvement des jeunes et pour les libertés démocratiques" (surtout composé de parents) transmet aux autorités des demandes formulées par les jeunes et les appuie publiquement. [11]

10) A la fin janvier 81, à Lausanne, plus de 250 personnes sont prévenues de divers délits:
   - contravention au règlement de police en participant à une manifestation non autorisée (nombreuses *amendes* infligées par la commission de police à des jeunes manifestants de Lausanne bouge)
   - incitation à l'émeute et dommages à la propriété: inculpations prononcées par le juge informateur avec à la clé des sanctions sous forme d'arrêts (jusqu'à 10 jours) et d'amendes (jusqu'à 2000 frs).

11) "Le collectif de défense a passé de longues heures à tenter d'expliquer les rôles et fonctions de chacun, du juge informateur, du tribunal d'accusation, de la commission de police, du juge d'instruction cantonal, du procureur et des avocats, des recours, des ordonnances de condamnation." De nombreux renseignements sur le rôle du Collectif et du Comité sont ainsi présentés dans une chronique de Lausanne bouge 1980–81: (Menétrey A.-C., 1982).

– à Zurich, le mouvement des jeunes en faveur d'un centre autonome a constitué son propre "tribunal". Il s'est penché "sur les blessures subies par bon nombre de manifestants, en dénonçant l'usage des balles de caoutchouc et des gaz lacrymogènes; en présence de quelque 2000 personnes, il a été question des conséquences sociales pour les participants aux diverses manifestations qui ont marqué l'an dernier la vie zurichoise" (La Suisse, 16 février 81).

C'est dire que, sur le plan de l'analyse sociologique, le fait social auquel renvoie l'expression "rendre la justice" ne peut de loin pas être réduit à la seule activité des juges des cours correctionnelle ou de justice. . .

Et le dénouement de ces affaires de répression et de pénalisation mises en œuvre contre de jeunes manifestants va se dérouler à Berne, aux chambres fédérales. Après que des condamnations ont été prononcées dans le canton de Vaud, à Zurich et ailleurs en Suisse alémanique, deux associations chrétiennes de jeunes (membres du Cartel suisse des associations de jeunesse et appuyées par cette association faîtière) ont en effet lancé une campagne pour *l'amnistie* des jeunes condamnés: elles ont adressé dans ce sens une requête au parlement fédéral. En décembre 1982, *le Conseil national et le Conseil des Etats repoussent cette demande.* [12]

On peut sans doute interpréter de différentes manières ce vote négatif du pouvoir législatif fédéral qui met ainsi fin à un long débat en légitimant (au plus haut niveau) l'option selon laquelle des coupables doivent être punis et les mouvements de jeunes pénalisés: épilogue lamentable pour Y. Lador (1/84); la scène de la politique formelle étant, pour Willener, moins importante que celle des conflits culturels (1/84).

Pour ma part, je tiens pour fécond de re-lire ce processus en termes de *dualisation* (politisation et pénalisation) et *d'esquive* (déplacement de significations, attribution de modèles explicatifs anciens à des expressions culturelles émergentes).

12) Refus de la chambre du peuple: 99 voix contre 79; refus des représentants des cantons: 31 voix contre 8.
Par ailleurs, à Lausanne, le Grand Conseil a ordonné le classement de la demande d'amnistie présentée par le "Manifeste démocratique vaudois" en faveur des condamnés de "Lôzane Bouge".
NB: Je n'entre pas dans le détail des propositions d'amnistie partielle ou d'amnistie totale dont on débattait alors.

4. DUALISER POUR ESQUIVER . . .

Si l'on accorde quelque crédit à ce constat que dans nos sociétés complexes, toute solution à une crise grave ou à un conflit violent *se construit nécessairement AUSSI* au niveau socio-politique, alors on doit admettre que les mouvements de jeunes (comme d'autres crises graves ou d'autres conflits violents) ont provoqué

1) l'inévitable réactualisation des rapports de forces politiques et sociaux aux fondements de notre démocratie de concordance et, partant,

2) la recherche d'un inévitable compromis "à la Suisse".

Peut-être trouvera-t-on que je rejoins ici l'analyse de la ritualisation que nous offrent G. Steinauer-Cresson et D. Gros (1/84)? En partie seulement. . .

Les Thèses et les Antithèses ne sont à mes yeux que les sommets de deux pyramides. . . autrement dit, au "tribunal de la société", l'avocat Segond et le procureur Hersch sont des hérauts qui parlent au nom de (ou le langage de) catégories et de groupes sociaux différents. Bien sûr, dans le processus de dualisation des *positions publiées,* J. Hersch prend-elle une part active, mais peut-on en rester là? Sans s'interroger sur les rapports des hérauts avec les camps sociaux dont ils deviennent les champions sur la SCENE PUBLIQUE où les discours VISIBILISENT de multiples prises de position cachées en les condensant et en leur conférant unité et universalité?

Les auteurs de "L'HYMNE AU BON SENS" focalisent leur attention sur les Antithèses: tout se passe alors comme si J. Hersch créait la dualisation et comme si la logique du "bon sens" qu'elle véhicule servait de "ciment idéologique au consensus helvétique" – ce "bon sens" opérerait "un filtrage tendant à nier les dimensions politiques et sociales de la réalité" (p. 151).

Cette explication n'est pas fausse, mais, comme une loupe, elle grossit l'arbre qui se détache et qui, bien entendu, cache en partie la forêt. . .

Reprenons!

Dès l'instant où paraissent les thèses, *le débat devient pré-politique,* car même si, dans leur publication et dans les interventions médiatisées (radio, TV, conférences), les experts mettent par exemple en cause les lourdeurs/

lenteurs politiques, juridiques et administratives du système helvétique (face notamment aux "besoins" culturels des jeunes), nul ne peut ignorer que leur prise de parole publique s'inscrit (qu'ils le veuillent ou non) dans la logique du débat politique. Car, à l'opposé, ceux qui, à l'instar de J. Hersch, ne cessent de proclamer qu'il ne faut pas craindre de stigmatiser, en pointant du doigt instigateurs et coupables (en séparant parmi les jeunes et parmi les adultes l'ivraie du bon grain), sont à l'évidence échaudés par cet affichage: "les problèmes de ces minorités ne sont pas isolés des problèmes de la majorité et pas seulement de la majorité de la jeunesse" (extrait déjà cité des Thèses). Un an plus tard, J. Hersch paraît... et prête au personnage du procureur général toute la légitimité attachée à sa personne et à son statut de professeur d'université, bref, à son capital et à son crédit culturels.

Les deux plateaux de la balance trouvent ainsi une sorte d'équilibre: tous les juges (appartenant au législatif, à l'exécutif, à l'ordre judiciaire, à la science, aux communications de masse et au sens commun) ont désormais deux positions bien marquées sur l'écran de la justice sociétale: celle de la défense et celle de l'accusation. [13]

A l'encontre de ce qu'affirment G. Steinauer-Cresson et D. Gros (1/84), je ne pense pas qu'à travers son discours dit de "bon sens", J. Hersch ait opéré un filtrage qui niait les dimensions politiques et sociales de la réalité. Tout au contraire, les Antithèses ont *précipité* (au sens chimique du terme) la confrontation au sujet des jeunes dans *le bain du politique et du judiciaire.* A vrai dire, J. Hersch fait d'une pierre deux coups:

– d'abord, l'entrée en scène du procureur rétablit l'équilibre rompu par la prise de parole première – et pour un temps unique – de l'avocat,

– ensuite la dualisation (Thèses vs Antithèses) rejoint et corrobore l'un des aspects centraux de l'habitus culturel de beaucoup de monde: penser le politique, le judiciaire ou l'anthroponomique par couples d'opposition tels que partis de gauche vs partis de droite, accusateurs vs accusés, coupables vs innocents, ancienne vs nouvelle génération, science vs sens commun, etc.

En substance, *les Antithèses restaurent* (au sens fort du terme) *les dimensions duales du politique et du pénal:* d'un côté, elles fournissent une forte réassurance quant au bon fonctionnement de nos institutions (notamment sur leurs capacités discriminantes à faire la part du bon et du mauvais et

13) Dans la situation, J. Hersch ou quelqu'un d'autre devait produire les Antithèses: la seule condition posée étant évidemment que l'intervenant en question fasse le poids par rapport à la commission fédérale!

à reproduire la société disciplinaire ou de surveillance dont nous relevons toujours – Cf. M. Foucault, 1975), d'un autre côté, elles contribuent à évacuer et à délégitimer les grandes questions que charrient les protestations des jeunes – part maudite et sauvage libérée par des manifestants "morts à la culture".[14]

Sous l'angle de la distance intergénérationnelle, les membres de la commission fédérale sont plus proches des jeunes (et des jeunes manifestants) que ne l'est J. Hersch. C'est un donné banal, il provoque néanmoins des effets considérables dans la construction de la réalité des jeunes d'aujourd'hui telle que la livrent les Thèses et les Antithèses.

Pour s'opposer à "tout le monde", J. Hersch nous indique à deux reprises à quelle source populaire elle puise pour fonder sa vision des choses: "Un vieux montagnard de mes amis affirmait: "Tout le monde le dit? Alors c'est sûrement faux" (p. 4) et "La commission ferait bien d'interroger, par exemple, les vieux paysans de nos montagnes pour savoir si l'AVS, à leurs yeux, "diminue leurs possibilités d'épanouissement" et "bureaucratise leur vie" (p. 18).

Ces références sont peut-être caricaturales, elles témoignent en tout cas admirablement de la position que l'auteur des Antithèses occupe dans le cycle des générations: le sermon et la vérité viennent de la montagne (montagne vue à l'ancienne. . . pour ne pas dire du réduit national). Ces indices sont suffisants pour nous faire comprendre que la plaidoirie du procureur s'enracine dans la substance historique telle que la perpétuent en particulier les institutions culturelles et les cultures institutionnelles suisses.

14) Quelques indices de cette restauration de la dualité (vote sur l'amnistie aux chambres fédérales):
- Y. Lador (1/84), "j'ai pu vérifier lors du débat sur l'amnistie des jeunes manifestants, l'impact du pamphlet de Mme Hersch sur les parlementaires fédéraux, *en grande partie* opposés à toute idée de dialogue avec la jeune génération. . ."
- Opinions de députés romands: F. Jeanneret (libéral): "L'amnistie en faveur d'une poignée de jeunes constituerait une injure pour la grande majorité de la jeunesse.";
  G. Baechtold (socialiste): "Le monde contre lequel se révoltent les jeunes n'est pas le leur, mais le nôtre, à nous les adultes.";
  M. Soldini (vigilant – extrême-droite à Genève): "Les excès des émeutiers relèvent de la justice pénale. L'amnistie équivaudrait à un brevet d'impunité.";
  R. Longet (socialiste): "Je suis favorable à une amnistie totale. La seule qui ne serait pas une amnistie bidon."(extraits de la Suisse, 10 décembre 1982);
- Conseil national: partis de gauche et quelques démocrates-chrétiens (79 voix) contre partis de droite (99 voix).

Comment les vieux montagnards pourraient-ils en effet ouïr des affirmations du genre "Les jeunes contestataires tendent à ressentir notre démocratie, comme un appareil figé, au mieux très lent, et les adultes qui réclament à cor et à cri le maintien de l'ordre public, même en cas de manifestations pacifiques, mais non autorisées, ne font que confirmer le sentiment de répression éprouvé par les jeunes"? (Thèses, p. 21)

Comment pourraient-ils décoder les signes de la planète des jeunes, alors que l'effervescence des mouvements brouille à dessein les cartes habituelles de la communication et de la signification (subversion du sens, parodie, simulacre, dérision, insolences, comportements paradoxaux, passages à l'acte et à la casse)?

Comment après cela, alors que le dialogue entre les générations diminue dans nombre de milieux comme peau de chagrin, imaginer qu'on pourrait simplement essayer de comprendre ce qui se passe dans les têtes et dans les vies d'adolescents et de jeunes adultes qu'a priori on ne peut pas ne pas assimiler à des fauteurs de troubles et/ou à de vulgaires criminels?

Esquiver et contre-attaquer est alors l'unique solution! L'art de l'esquive et de la contre-attaque consistant ici à *délégitimer* les auteurs des Thèses et par ricochet tous les mouvements de jeunes et à *pénaliser* – parmi les manifestants – ceux qu'on estime être des meneurs ou des instigateurs. Bien d'autres emboucheront dès lors les trompettes de l'accusation: par exemple les responsables de l'émission "Agora" de la TV romande (comme le rappellent G. Steinauer-Cresson et D. Gros, 1/84) et sans doute les milieux populaires – aussi prompts que d'autres à stigmatiser les écarts aux normes dominantes quand ils sentent que leurs valeurs fondamentales sont menacées.

La logique qui nourrit la dualisation est une idéo-logique. Elle agit comme un attracteur et pousse quiconque prend publiquement la parole à se positionner, à choisir son camp. [15]

15) Mon analyse rejoint sur ce point, on l'aura noté, celle de G.-O. Segond (1/84). Alors que le président de la commission fédérale et maire de Genève adopte en permanence une attitude pragmatique et ouverte de *bon aloi* à l'égard des demandes et des problèmes des jeunes (cf. par exemple: La politique de la jeunesse: le point de vue d'un magistrat, Le Genevois, 1 et 8.12.83), il est paradoxalement contraint – sur le plan idéologique – à rappeler constamment son opposition à J. Hersch: à l'auteur des Antithèses qui proclame "les Thèses sont nocives", G.-O. Segond rétorque: "Les Antithèses de J. Hersch sont nuisibles." (1/84) ou, ailleurs, "Je suis l'anti-Jeanne Hersch" (La Suisse, 12.11.83). La polarisation et la dualisation font ainsi circuler les messages antagoniques en perpétuant de la sorte la nécessité de polariser et de dualiser!

Mais, dans quel (autre) camp se situent alors les jeunes manifestants des années 80?

5. VERS UN NOUVEAU PARADIGME?

Acceptons de sortir de nos modèles traditionnels d'interprétation des mouvements pour nous risquer dans la voie d'hypothèses nouvelles en mariant un moment science et poésie, aphasie et communication, subito et durée – bref, en ne muselant pas la nouveauté en lui appliquant un cadre d'oppositions rassurant. [16]

Indéniablement, les jeunes expriment aujourd'hui autrement leur rapport à la société et à ses institutions que ne l'on fait les générations précédentes.

Les principaux mots-clés et expressions qui pointent cette mutation sont connus – il restera dans un deuxième temps à les articuler, à leur conférer sens: partage d'expériences et de solidarités dans des réseaux de relations spécifiquement juvéniles (du local à l'international); affirmation d'une "culture" propre (par exemple musicale, le "Rock als Revolte" dont parle L. Neidhart (1/84): "eine Kultur, die von unten kommt und für uns bestimmt ist"); allongement du temps de formation et attente prolongée d'entrer dans la "vie active"; récession économique: perception d'un avenir gris, plus ou moins bouché; revendication d'un droit à vivre pleinement l'ici et le maintenant et renoncement à croire aux lendemains qui chantent et aux gratifications différées; individualisation des modes de vie et rencontre de l'individuel et du collectif; vision d'une société froide où le pouvoir diffus et dépersonnalisé le dispute à la désaffection des relations entre les gens; l'adolescence n'est plus marquée par des rites de passage, vécus collectivement comme tels dans et par la communauté; refus de ses laisser récupérer par le système ou au minimum prise de distance (critique, ironique, etc.) par rapport aux injonctions "fremdbestimmt" (H. Ammann, 1/84); conscience aiguë de se trouver dans l'antichambre ou à la marge du monde des adultes et adoption de stratégies adéquates à cette situation de non-pouvoir ou de marginalité (looser).

16) Dans cette voie m'ont précédé nombre de personnes parmi lesquelles des participants à cet Atelier. Hors de ce cercle, deux analystes me semblent avoir excellemment préparé le terrain: A.-C. Ménétrey (La vie... vite, 1982, et Exposé à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne sur Lôzane-Bouge, mai 1982) et A. Melucci (Institut de sociologie de l'Université de Milan: Mouvements sociaux, mouvements post-politiques, 1983).

De la rue occupée (Lausanne), à l'enclave désignée (Cabaret Orwell 84) au bar légal (Koprock), F. Fassa et P. Roux (1/84) éclairent un parcours en forme d'entonnoir qu'ils présentent comme une perte ou à tout le moins comme une réification: "un mouvement de masse séditieux se mue en une association de masse légaliste". La gestion de cette dérive, je l'entends aussi comme jeu de cache-cache: comment saisir l'insaisissable du mouvement? où se cache-t-il quand il se montre? que montre-t-il de lui quand il se cache?

Comme A. Tourraine (1984) annonce "La fin du tout-politique",: A. Melucci (1983) voit dans les mouvements de jeunes des *mouvements post-politiques.*

Le ton est donné: plus question de regarder en arrière et de se lamenter (par comparaison) sur la disparition des vrais mouvements (mouvement ouvrier et mouvement de Mai 68) puisque les jeunes manifestants des années 80 en refusant de se laisser embrigader revendiquent "le droit de construire eux-mêmes leur identité propre" (ils s'opposent précisément aux appareils et aux organisations qui pourraient les "récupérer"). Pas question non plus (sur les plans théorique et méthodologique) de continuer à analyser le sens de l'action des jeunes à partir de leur position dans la structure de classe; pour Melucci, ce serait l'impasse: "un tel espoir me semble... devoir mener à une désillusion parce qu'il se heurte à un problème insoluble: comment passe-t-on de la "condition" à l'action? Comment se forme un mouvement qui a pour acteurs les jeunes?" La solution, c'est donc de *partir de l'action:* comment s'expriment *dans le mouvement* les tensions entre l'autonomisation et l'individualisation des modes de vie juvéniles (Selbstbestimmung) et les contraintes (Fremdbestimmung) imposées par les divers organismes d'intégration des jeunes générations dans nos sociétés complexes? Au risque évidemment de "positiver" trop les mouvements, l'analyste ne peut finalement en saisir les significations principales qu'en se plaçant à l'intérieur du champ...

Pour confirmer l'émergence d'un type nouveau d'action collective, Melucci suggère plusieurs appellations, avec une préférence pour *"espaces de rassemblement"* ou *"réseaux de mouvements".* [17]

17) Au contraire de l'organisation politique ou syndicale ouvrière dont la structure est relativement stable et impersonnelle et qui défend les intérêts "objectifs" de ses membres avec une base territoriale ou socio-professionnelle présumée stable à long terme, le réseau de mouvements est avant tout un réseau diffus de points de rencontres entre groupes et de circuits de solidarité au quotidien (réseau en grande partie INVISIBLE pour ceux qui sont à l'extérieur de lui).

Si le réseau de mouvements se présente comme "une nébuleuse aux confins incertains et à la densité variable", il procure suffisamment de ressources (à ses commensaux) et une participation directe à l'action, pour que ses groupes de membres dispersés lui assurent homogénéité et durée relatives, "même dans les phases d'affaiblissement du cycle de mobilisation collective". [18]

Bien qu'on rencontre nettement moins de *lieux de vie alternatifs* dans les régions et pays latins (à l'exception probablement de l'Italie du Nord), qu'en Suisse alémanique, en Allemagne fédérale, en Hollande et en Grande-Bretagne (où fleurissent les réseaux underground, le squatt à vaste échelle ou le Netzwerk comme une mini-société dans la société. . .), j'estime qu'il est fécond de considérer que le mouvement s'articule toujours sur des réseaux de solidarité multiples (self-help) qui surgissent et disparaissent dans le quotidien. Qu'il le précède, qu'il naisse avec ou après lui, *le réseau nourrit le mouvement:* plus précisément, il lui est consubstantiel. [19]

Les espaces de rassemblement et les manifestations permettent au premier chef de VIVRE (d'expérimenter. . .) quelque chose ensemble, puis, en parallèle et parfois secondairement, de formuler des revendications – en se mobilisant, certes, mais en négligeant la plupart du temps d'exprimer les exigences en termes recevables: allant jusqu'à vouloir TOUT et TOUT DE SUITE. . .

18) "Le mouvement est composé d'unités diversifiées et autonomes qui consacrent à leur solidarité interne une partie importante de leurs ressources. Un réseau de communication et d'échange maintient cependant ces cellules en contact entre elles; des informations, des individus, des modèles de comportement circulent dans ce réseau, passant d'une unité à l'autre et favorisant une certaine homogénéité de l'ensemble. Le leadership n'est pas concentré, mais diffus; en outre, il est limité à des objectifs spécifiques. . ." (p. 14).

19) Pour Melucci, dans les réseaux de mouvement, "chaque cellule vit sa vie propre en complète autonomie par rapport au reste du "mouvement", même si elle maintient une série de liens à travers la circulation des informations et des personnes; ces liens deviennent explicites seulement à l'occasion des mobilisations collectives sur des enjeux à propos desquels le réseau latent remonte à la surface, pour ensuite s'immerger à nouveau dans le tissu du quotidien" et "il existe une imbrication croissante entre les problèmes de l'identité individuelle et l'action collective; la solidarité du groupe n'est pas séparable de la recherche personnelle, des besoins affectifs et de communication des membres, dans leur existence quotidienne" (p. 15).

Dans la société du spectacle, les mouvements étaient spectaculaires (ils étaient suivis par un public spectateur fidèle), ils étaient contre-culturels et imaginatifs, etc. – partant étaient-ils a-politiques?

Dire qu'ils n'étaient pas politiques au sens traditionnel du terme ne suffit pas. . . Car, s'il est vrai que les jeunes manifestants n'ont produit aucune analyse du pouvoir (interne et externe au mouvement), s'il est vrai encore que leur langage est proche d'un refus de parole – a fortiori d'une parole politique [20] – il est vrai aussi que les revendications publiquement exprimées ont à chaque fois obligé les autorités à prendre position. [21] Ainsi le pouvoir était-il tenu de se montrer: qui plus est, il était contraint de se dévoiler par rapport au fait massif du mouvement lui-même, indépendamment des exigences formulées par les jeunes.

A propos du rapport entre mouvement et politique, je pense qu'il fut souvent paradoxal et je le nommerai "paradoxe de la cible inappropriée". Le très large éventail des revendications lancées par tracts et slogans et les multiples critiques stigmatisant la société "cimetière vivant" n'étaient de loin pas destinées à la seule élite du pouvoir:

– petites gens, prolétaires et "petits bourgeois" se sont sentis concernés par la rage de vivre, l'insatisfaction et la déprime que les adolescents et les jeunes adultes ont exprimées haut et fort dans la rue et sur les murs (paroles relayées par la presse). A cela, à cette provocation profonde, ils n'ont trouvé d'autre parade que le refus et le rejet: retour du refoulé ⇒ haine, violence et racisme anti-jeunes. [22]

20) "Il y a l'affirmation d'une parole qui n'entend plus être séparée des émotions, qui veut s'enraciner dans l'être plus que dans le faire et qui ainsi retourne à la pauvreté essentielle, aux ruptures et au vide de l'expérience profonde de chacun. En face, se dresse la parole formelle des systèmes gouvernés par la rationalité instrumentale, systèmes de séparation rigide entre l'ordre du discours et l'ordre du plaisir" (p. 19).

21) Demande d'un centre autonome, de subventions pour le rock, luttes pour le droit de manifester ou contre la répression des homosexuels, etc.

22) Des marginaux et des maginalisés adultes se sont dans de nombreux cas approchés des manifestants ou se sont joints à eux; des adultes à situation précaire et marginale, mais non visibles comme tels dans notre société ont senti qu'ils étaient remis en question dans leur manière de vivre et que, même s'ils n'étaient pas foncièrement en désaccord avec les manifestants, ils leur reprochaient finalement d'avoir crié publiquement ce qu'eux-mêmes "souffraient" en silence. . .
Les questions et les exigences posées ont en fait davantage *touché* les milieux sociaux dont les manifestants sont originaires (ou auxquels ils appartiennent) que l'élite du pouvoir.

– les autorités et la classe politique ont au contraire appris d'une part à "sublimer" leurs réactions dans le registre du symbolique et d'autre part à ramener les débordements de l'imaginaire, de l'inconscient et des fantasmes, à des concepts plus réalistes et à une conception plus opératoire de la gestion des affaires humaines.

Une évaluation possible est de noter alors que les jeunes contestataires se sont en grande partie trompés d'ennemi; mais cela dépend des "objectifs" qu'a posteriori on attribue au mouvement:

soit, on prend au sérieux le désir des jeunes de changer la société et il faut reconnaître que la réponse ponctuelle de la société a été négative (et clivée, comme il se doit)

soit, on admet que les luttes des jeunes visaient à révéler les tensions qui traversent la société dans son ensemble et, dans cette direction, chacun devra convenir que le succès est patent. Chaque groupe, chaque catégorie d'adultes a en effet réagi à la provocation juvénile en fonction de sa position dans la structure de classe – ce qui veut dire avec des ressources et des habitus différents pour faire face au conflit – *mais les uns et les autres ont dans cette partie dévoilé où la société d'aujoud'hui leur fait mal...*

Je veux rappeler ce qui figure en exergue à cet article, ceux qui ne parlent pas sont défendus par des avocats aux tribunes et au tribunal de la société. Cela signifie entre autres que, pendant et après les mouvements, des adultes à l'écoute des revendications des jeunes ont tenté de les traduire – sans les dénaturer – dans les divers langages des institutions helvétiques. Et en dépit de la dualisation, on veut croire que leur parole n'a pas été totalement évacuée...

Pour terminer, pour montrer le *visible et l'invisible,* je cite un beau texte de M. Blanchot qui dit poétiquement *la Communauté inavouable* de Mai 68:

> "Mai 68 a montré que, sans projet, sans conjuration, pouvait, dans la soudaineté d'une rencontre heureuse, comme une fête qui bouleversait les formes sociales admises ou espérées, s'affirmer (s'affirmer par-delà les formes usuelles de l'affirmation) la *communication explosive,* l'ouverture qui permettait à chacun, sans distinction de classe, d'âge, de sexe ou de culture, de frayer avec le premier venu, comme avec un être déjà aimé, précisément parce qu'il était le familier-inconnu.

"Sans projet": c'était là le trait, à la fois angoissant et fortuné, d'une forme de société incomparable qui ne se laissait pas saisir, qui n'était pas appelée à subsister, à s'installer, fût-ce à travers les multiples "comités" par lesquels se simulait un ordre – désordonné, une spécialisation imprécise. Contrairement aux "révolutions traditionnelles", il ne s'agissait pas de seulement prendre le pouvoir pour le remplacer par un autre, ni de prendre la Bastille, le Palais d'hiver, l'Elysée ou l'Assemblée nationale, objectifs sans importance, et pas même de renverser un ancien monde, mais de laisser se manifester, en dehors de tout intérêt utilitaire, une possibilité *d'être ensemble* qui rendait à tous le droit à l'égalité dans la fraternité par *la liberté de parole* qui soulevait chacun. Chacun avait quelque chose à dire, parfois à écrire (sur les murs); quoi donc? cela importait peu. Le Dire primait le dit. La poésie était quotidienne. La communication "spontanée", en ce sens qu'elle paraissait sans retenue, n'était rien d'autre que la communication avec elle-même, transparente, immanente, malgré les combats, débats, controverses, où l'intelligence calculatrice s'exprimait moins que l'effervescence presque pure (en tout cas, sans mépris, sans hauteur ni bassesse), – c'est pourquoi on pouvait pressentir que l'autorité renversée ou plutôt négligée, se déclarait une manière encore jamais vécue de *communisme* que nulle idéologie n'était à même de récupérer ou de revendiquer. Pas de tentatives sérieuses de réformes, mais une présence innocente (à cause de cela suprêmement insolite) qui, aux yeux des hommes de pouvoir et échappant à leurs analyses, ne pouvait qu'être dénigrée par les expressions sociologiquement typiques, comme *chienlit,* c'est-à-dire le redoublement carnavalesque de leur propre désarroi, celui d'un commandement qui ne commandait plus rien, pas même à soi-même, contemplant, sans la voir, son inexplicable ruine.

Présence innocente, "commune présence" (René Char), ignorant ses limites, politique par le refus de ne rien exclure et la conscience d'être, telle quelle, l'immédiat-universel, avec l'impossible comme seul défi, mais sans volontés politiques déterminées, et, ainsi, à la merci de n'importe quel sursaut des institutions formelles contre lesquelles on s'interdisait de réagir. C'est cette absence de réaction (Nietzsche pouvait passer pour en être l'inspirateur) qui laissa se développer la manifestation adverse qu'il eût été facile d'empêcher ou de combattre. Tout était accepté. L'impossibilité de reconnaître un ennemi, d'inscrire en compte une forme particulière d'adversité, cela vivifiait, mais précipitait vers le dénouement, qui, au reste, n'avait besoin de rien dénouer, dès lors que l'événement avait eu lieu".

Au quotidien, dans les espaces de mouvement ou dans les réseaux de rassemblement, hier et aujourd'hui sont-ils en définitive si différents?

BIBLIOGRAPHIE SUCCINTE

ALMEIDA, C. et al. (1975), "Socialisation et déviance. Eléments pour une nouvelle approche" (Service de la recherche sociologique, Genève – Cahier No 10).

BLANCHOT, M. (1984), "La communauté inavouable" (Ed. Minuit, Paris). (L'extrait cité est tiré de la *Quinzaine littéraire*, **412**, du 1er au 15 mars 1984).

FOUCAULT, M. (1975), "Surveiller et punir" (Gallimard, Paris).

KRIESI, H. (1984), "Die Zürcher Bewegung" (Campus, Frankfurt).

MELUCCI, A. (1983), "Mouvements sociaux, mouvements post-politiques", *Revue internationale d'action communautaire*, **10/50** (Automne 1983) 13–44.

MELUCCI, A. (1983), "Altri Codici. Aree di movimento nella metropoli" (Il Mulino, Bologna, à paraître).

MENETREY, A.-C. (1982), "La vie. . . vite. Lausanne bouge 1980–81: une chronique" (Editions d'En bas, Lausanne).

PERRENOUD, Ph. (1976), "Déviance: objet sociologique ou problème de société?", *Revue européenne des sciences sociales*, **XIV**, (1976) 123–184.

SERRES, M. (1982), "Genèse" (Grasset, Paris).

SERRES, M. (1983), "Rome, le livre des fondations" (Grasset, Paris).

TOURAINE, A. (1984), "La fin du tout-politique", *Le Monde* (Dimanche 12 – Lundi 13 février 1984).

WILLENER, A. (1984), "L'avenir instantané" (Favre, Lausanne, à paraître).